


École primaire François Buloz (maternelle) 19 route du Belvédère 74 160 Saint Julien en Genevois 04 50 35 18 26		(élémentaire) 13 route de Thairy 74 160 Saint Julien en Genevois 04 50 35 17 97
---	---	--

Compte-rendu du 1er conseil d'école
Mardi 8 novembre 2016

Présents :

Mairie : Mr MARX

Parents d'élèves FCPE : Mmes DAUDIN, LACHENAUD BEN ABDALLAH, GILSON, VAN DEN BROECK, MARTEAU, BOIVIN, CROSET, BENGRINE.

Mr NEVEU

Parents d'élèves Liste indépendante : Mmes MARIGNANI DI MARIANI et BUFFET

Délégués d'école : Dion EMERLLAHU Et Tilya DURIEZ

Enseignants : Mmes SCHMID (directrice), MOURARET (PS), HELIOT (CM1/CM2), GRUFFAZ (ULIS), HAQUETTE (MS), MAGAT-SAUNIER (UPE2A), KIENY (CP), WIND (CE1), SCHMERBER (CP), ESCOLA (PACTE), LEDINOT (CE2), VITTET (PS), MONIER (CM1), COURTIAL (MS), ARNOLD (GS et GS/CP), LACOTE (PS), VANUXEM (MS), HALLEUR (GS), LUGRIN (CE2/CM1), CHAPELET (CE1/CE2), BARBOTIN (CP/CE1).

Mr LEUROND (CM2)

ATSEM : Mmes BRUN, CATOIR et MARCHAND.

Informations diverses :

- **Mot d'introduction de la directrice**, toujours aussi ravie d'être à la tête de cette école et d'une équipe toute nouvelle, impliquée et dynamique. Elle souligne également la bonne entente avec la mairie, les parents d'élèves, les partenaires et le Sou des Écoles qu'elle remercie.
 - **Tour de table et présentation des projets de l'année.**
- sorties raquettes CE2 + CM1 CM2 + CM2
 - sorties ski de fond CE2 CM1
 - sortie de début d'année à la ferme de Chosal pour les classes de cycle 2
 - projet bibliothèque avec rencontre d'un auteur à la fin du cycle : CP/ CE1 et CE1 CE2
 - intervenant de l'école de musique pour les GS et CP
 - parcours culturel arts plastiques CP CE1
 - école et cinéma CP x2 et CE1
 - rencontre d'un artiste et spectacle CE1
 - intervenant « art de rue » CM1 + ateliers bibliothèque
 - bibliothèque et ateliers avec une illustratrice GS
 - MS : ateliers à la bibliothèque
 - PS : bibliothèque + prévision d'un spectacle à l'école
 - PS : rencontre de l'illustratrice et projet
 - PS : idem
 - MS : sortie bibliothèque
 - MS : bibliothèque + école et cinéma
 - Assistante d'allemand sur les classes de Cycle 3
 - débat sur l'assistante d'anglais qui ne peut intervenir dans les classes qui ont déjà l'allemand : l'emploi du temps est en construction
- Une réunion est prévue le 17/11 pour programmer avec les collègues la fête de l'école.

- Une nouvelle secrétaire, Mme BASTIAN Sylvie, a pris son poste le 3 octobre 2016, au grand soulagement de Mme SCHMID.
- Mme LEDINOT a obtenu un poste d'aide à la direction. Elle est en classe les lundi, mardi et un mercredi sur 2 et est au bureau avec Mme SCHMID le jeudi et le vendredi pour travailler sur des projets pour l'école.
- **Mise en place de chaînes téléphoniques par classe.** Pour prévenir les familles en cas d'absence de

l'enseignant et de non-remplacement.

- **Effectifs.**
- Une ouverture de classe : installation d'un second algeco dans la cour de l'école élémentaire. La bibliothèque maternelle a été installée dans ce local et Mme VANUXEM s'est installée avec sa classe de MS dans la bibliothèque maternelle.
- 471 élèves
- 79 PS, 84 MS, 55 GS pour un total de 218 élèves en maternelle.
- 64 CP, 44 CE1, 50 CE2, 40 CM1, 44 CM2 pour un total de 242 élèves en élémentaire.
- 11 élèves d'ULIS.
- Les élèves d'ULIS n'apparaissent pas dans ces effectifs mais sont comptabilisés sur le total de l'école.
- La veille de la rentrée : il y a eu 17 inscriptions...

- **Résultats des élections de parents d'élèves** (2 listes cette année, élections le vendredi 7 octobre 2016)

Un taux de participation en hausse cette année (35,20 % contre 20 % l'an passé). 18 sièges sur 20 étaient occupés. Nous avons donc dû faire un appel et 9 parents supplémentaires se sont proposés. Deux ont été tirées au sort par Mme MATERA, notre inspectrice. La directrice remercie tous les parents impliqués.

- **Résultats des élections des délégués d'école.** Tilya et Dion ont été élus délégués d'école le 13 octobre 2016 par les délégués des classes.
- **Conseil Municipal des Enfants.** La mairie a mis en place l'élection de représentants d'élèves de notre école lors de conseils municipaux organisés dans les locaux de la mairie. Les animatrices CANTOU Coline et ARNAL Angélique sont venues présenter le projet aux enfants de CM1 et de CM2 le 10 octobre 2016. Ceux qui souhaitent se présenter (avec accord écrit et engagement des parents) sont en pleine campagne électorale. Les élections auront lieu le vendredi 2 décembre, avec urne, isolements et présence de la mairie pour tenir les bureaux de vote. Il y a parité et proportionnalité en fonction du nombre d'élèves dans les écoles pour obtenir les sièges.
- **Portrait de Saint Julien et de notre école** : la compagnie HVDZ est venue dans notre école et a filmé les élèves (avec accord écrit des parents) pour le montage du film « Portrait de Saint Julien ». La diffusion a eu lieu à l'Arande le 30 septembre 2016. La mairie nous fera parvenir le DVD, nous le distribuerons uniquement aux enfants qui apparaissent sur le film.
- **Présentation et vote du règlement intérieur de l'école.** Le règlement intérieur avait été distribué aux personnes présentes au conseil d'école avant celui-ci pour lecture. Discussion sur les points à éclaircir, modifications et vote. Il sera redistribué dès lundi aux familles. On demande aux parents de montrer le bon exemple.
- **Présentation du projet d'école 2016 – 2019.** (vidéoprojecteur)

Différents volets, présentation à l'inspectrice le 15/11/16

- progression en production d'écrits
- parcours culturel (lisibilité inter cycles du parcours culturel)
- parcours de santé : bonne hygiène alimentaire, APS
- parcours citoyen en cours
- élèves à besoins particuliers
- vie scolaire :

*mise en place d'un site internet d'école BENEYLU school, financé par le budget école, vu comme un moyen de communiquer avec les familles plus facilement.

*assurer de la cohérence entre les partenaires d'école

* lien avec le périscolaire,

*ouverture des classes aux familles

*renforcer la co-éducation

NB : Les élèves d'UPE2A ne sont pas pris en charge dès la maternelle, même s'ils sont primo arrivants. La maîtresse d'UPE2A essaie d'être présente lors de l'inscription de l'enfant. Cette année, 11 élèves sont pris en charge.

- **Alertes intrusion et attentat.** Nouveau volet du PPMS (Plan de Mise en Sûreté) suite aux nombreux attentats. L'équipe enseignante s'est retrouvée lundi 7 novembre pour réfléchir à la mise en place d'un exercice. Nous aurions dû faire l'exercice avant les vacances de Toussaint mais nous ne voulions pas le faire dans la précipitation pour ne pas traumatiser les enfants et réfléchir. Nous avons également demandé aux services techniques de la mairie de débarrasser et nettoyer les coins cachettes dans l'école pour pouvoir s'y réfugier. Nous les remercions. Des exercices incendie, PPMS (en réécriture car l'équipe a changé et de nouveaux locaux sont occupés) et attentat/intrusion seront organisés et la gendarmerie et la mairie viendront y assister et feront un point avec la directrice. Les parents auront une information dans les cahiers de liaison après l'exercice. Des exercices de prévention seront effectués en amont avec les enfants (apprendre à se cacher sans bruit...).

Le confinement est prévu dans les classes, y compris dans le grenier et les mezzanines pour la maternelle.

Le plan de l'école est disponible auprès de chaque enseignante, les portails qui peuvent être ouverts y sont indiqués. Il sera affiché dans la classe.

Quel est le signal ? la sonnerie sera différente des alarmes incendie et PPMS. Demande à la mairie de relier les deux sonneries (élémentaire et maternelle) et de créer une 3^e sonnerie.

Qui communique ? le 114 est prévenu sous forme de texto. Pas de système pour le tester.

- **PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sûreté. C'est un exercice obligatoire de confinement dans les classes, 1 fois par an. Mme LEDINOT s'occupe de la réécriture du PPMS pour notre école car il y a eu de nombreux changements et les enseignants en seront informés lors d'une prochaine réunion d'équipe. Nous procéderons à un exercice de confinement en fin d'année. La directrice transmettra à l'inspectrice et à Mr Marx le PPMS pour qu'ils en prennent connaissance.

Interventions des délégués d'école.

Ils présentent leurs demandes à la mairie :

- mettre des WC plus hauts
- mettre du désodorisant dans les WC ou mieux les nettoyer
- mettre du papier WC et essuie mains dans les WC
- mettre des filets dans les cages de foot (Mr Marx avait acté la demande des enfants mais les cages ne sont pas adaptées pour recevoir des filets)
- repeindre les bancs
- repeindre le couloir et montée d'escalier du C3
- mettre des rideaux sur les fenêtres en hauteur pour mieux voir le vidéoprojecteur
- rehausser les grillages pour ne pas que les ballons aillent vers les immeubles, beaucoup de ballons perdus...
- mettre un panier de basket plus bas
- déboucher les chéneaux (sous préau C2, rang C3)
- mettre des lavabos dans les classes
- réparer les vitres cassées
- aller chercher les ballons sur le toit
- certains animateurs ne sont pas vigilants, problèmes de violence, disent que ce n'est pas grave...

Pour les maîtres et les maîtresses :

- faire des équipes de foot et avoir des dossards
- faire des affiches pour le vivre ensemble (jeter les papiers à la poubelle, fermer les robinets, tirer la chasse..)
- faire un service de nettoyage de la cour et préau par les élèves
- regonfler les ballons
- racheter cordes, palets de corde à sauter, ballons...

→ Débat sur la propreté des toilettes qui reste sans solution à ce jour

Intervention ATSEM

Une formation a été proposée pendant les vacances « douce violence » à toutes les ATSEM : très pertinente, les animateurs devraient pouvoir y participer, pour gérer les difficultés avec les enfants, prévenir la violence.

Interventions des enseignants.

Propreté, hygiène et chauffage à l'école : Mme LEDINOT

1/ Les abords de l'école

- Des déchets sont en permanence visibles dans les espaces verts et sur les marches qui accèdent à l'école.
- Les arbustes verts et à fleurs ne sont pas taillés.
- les arbustes verts et à fleurs, fanés, ne sont pas coupés.

2/ La cour de l'école

- Les cours (haut et bas) ne sont pas régulièrement balayés. Le lundi matin les cours sont souvent jonchées de papiers et autres.
- En ce moment, les feuilles des arbres tapissent la cour et obstruent les grilles d'évacuation d'eau de pluie. Le passage entre l'élémentaire et la maternelle devient de plus en plus glissant (sachant que les GS empruntent ce passage tous les jours).
- Les poubelles neuves (installées pendant les grandes vacances) sont dotées de sacs poubelle. Ce n'est pas le cas des poubelles murales anciennes. Elles ont été dotées de sacs sur une durée d'une semaine et sans avoir été nettoyées ni désinfectées auparavant.
- Nous avons 2 caddies dans la cour depuis la rentrée des classes (peut-être une future ouverture de supérette pour les enseignants???!!!!!)

3/ Les préaux

Le mercredi des vacances les enseignants ont descendu de leur classe leur boîte à papiers. Ces dernières n'ont pas été vidées. (de même pour la boîte à papiers du bureau de la directrice).

4/ Les toilettes

- Les toilettes du bâtiment 2 sentent toujours aussi mauvais. Et cela toute la journée. Les tuyaux de canalisation qui partent des toilettes sont recouverts de rouille.
 - Les enfants ne disposent que d'un distributeur de papiers pour les toilettes et le séchage des mains.
- Il serait souhaitable qu'il y ait un distributeur dans chaque toilette et un distributeur d'essuie mains près des lavabos.

5/ Le chauffage

- Les enfants et les enseignants ont souffert du froid dans les classes début octobre. Les enfants et les enseignants ont dû garder leur manteau une grande partie de la matinée. (14 degrés dans les classes!)
- En maternelle la température du dortoir était de 14 degrés. Malgré plusieurs messages envoyés aux services techniques nous n'avons obtenu satisfaction que très tardivement.
- Le chauffage est coupé le mercredi dès 11h45, sachant que grand nombre de collègues restent travailler ainsi que la directrice. Serait-ce possible de le baisser mais ne pas le couper ?

6/ Pas d'accès au matériel de ménage

Les armoires sont cadenassées. On n'a pas de sciure, pas d'accès au balai, pas de serpillière. Demande de 2 balais par étage et en maternelle et demande de la sciure le 7/11/16.

Point sur le service de ménage :

On ajoute que les femmes de ménage sont là à 16h30 au lieu de 18h malgré des avertissements et la réunion courant octobre.

Des pénalités sont prévues en cas de manquement. Le contrat avec la société de ménage peut être dénoncé tous les ans.

Quel est le montant des pénalités reversées à la mairie ? Mr Marx ne sait pas.

- Vol de matériel

Cet été encore, comme l'an dernier, des objets ont disparu : des jeux du commerce et d'autres fabriqués par l'enseignante dans le bâtiment du cycle 2 ; des chiffons en microfibre (ceux-ci ont été retrouvés dans le local du ménage).

Dans la salle des maîtres, une plastifieuse. Dans la bibliothèque un sac de course plein de gommettes de différentes couleurs, de scotch de couleurs et contenant une dizaine de marqueurs noirs. L'an dernier, du scotch, des agrafeuses, un classeur de fiches de travail en F.L.E. ont été dérobés.

Enfin, même s'il ne s'agit pas de vol, nous regrettons que des étiquettes imprimées avec une taille et une police particulières, plastifiées et fabriquées avec un objectif bien précis, aient été arrachées et jetées volontairement pendant les vacances de la Toussaint, par l'entreprise chargée du ménage..

Faire le ménage dans une école n'est pas faire le ménage dans un hôtel ou un hôpital. Chaque lieu a ses spécificités qu'il faut respecter. A signaler à l'entreprise pour assurer une information des employés.

Les enseignants ont demandé à ce que chaque classe soit équipée d'une armoire qui ferme à clé pour y ranger le matériel précieux et les dossiers confidentiels.

Beaucoup de passage de personnes extérieurs (société de ménage, services techniques) ont accès à l'école. Un parent demande de créer une liste avec les demandes aux services techniques, à la société de ménage, les retours...pour avoir une trace. Mme SCHMID note déjà les dates de demandes, le retour dans un fichier Excel. Un logiciel aux services techniques va être mis en place pour mieux traiter les demandes.

- Les cars
 - ✓ TOURISCAR a été gardé par la communauté de communes pour le Vitam' Parc.
 - ✓ Une sortie au Vitam Parc a été annulée car le bus n'est jamais venu.
 - ✓ Une autre société APS (Autocar des Pays de Savoie) a obtenu le marché avec la ville de Saint Julien pour les sorties scolaires, cantine ...
 - ✓ Il y a régulièrement des retards après la cantine.
 - ✓ Lors d'une sortie scolaire, les chauffeurs ne connaissaient pas le trajet (aide des enseignantes et perte de temps avant le départ). Ils roulaient de façon imprudente et dangereuse: griller un feu rouge de travaux et foncer dans une barrière lors d'une manœuvre... Avec la nouvelle société, il est possible de faire remonter les soucis à la société par l'intermédiaire de Mr BUESSLER.

- Les ATSEM (formation, remplacement...)

Les ATSEM ne sont pas remplacées lorsqu'elles sont en concours car cette absence est prévisible et les enseignants doivent s'adapter et préparer leur classe en conséquence. Elles ont été en formation pendant les vacances de Toussaint et le ménage n'a pas été fait. Les ATSEM absentes ont été remplacées sur la première période. Merci pour leur formation, qui a été bénéfique.

- ATSEM : Les couches et le ménage.

Il y a une hausse d'enfants porteurs de couches, environ 3-4 en PS. Ce n'est pas un motif de déscolarisation pour l'Éducation nationale. Les ATSEM refusent de changer les couches, elles ont aussi les ateliers et le ménage à gérer. Ce temps de change est au détriment du groupe classe. Les parents de ces enfants ont été convoqués. Des protocoles ont été mis en place (accueil différé, coéducation, discours avec les familles).

Qui s'occupe de l'enfant si l'ATSEM n'est pas là ?

Une maman propose de venir le faire lors de ces jours de congés. Est-ce possible ? Mme SCHMID se renseigne auprès de Mme MATERA.

Un lien est prévu dans le PRE pour que les moins de 3 ans puissent venir à l'école avant la rentrée et prendre exemple sur les élèves.

Proposition d'une maman : la couche est autorisée pour les 15 premiers jours et par la suite, il n'y a plus de couches et l'enfant devra avoir des changes. C'est ce qui a été fait cette année pour quelques enfants.

- USEP

Cette année, Mme CARILLAT Martine ne s'occupait plus de la course longue. C'est Mme VAUDAUX, conseillère pédagogique de la circonscription qui a pris le relais. Nous avons demandé 2 € par enfant pour participer à la course (une licence normale coûte normalement 5,80 €). Nous ne savons pas encore si nous adhérons encore à l'USEP l'an prochain car depuis qu'il y a école le mercredi, les activités proposées ce jour-là ont été annulées.

- La répartition des classes (Mme BARBOTIN).

A la fin de l'année scolaire, les maîtres et maîtresses se réunissent pour constituer les classes de l'année suivante. Lors de ces réunions, le cas de chaque élève est étudié. Son maître le répartit en fonction de son niveau scolaire, sa capacité à être autonome, à s'entendre avec les autres, en fonction de sa personnalité... Nous constituons des groupes cohérents, hétérogènes, dans le seul but de faire avancer au mieux les élèves dans l'environnement le plus favorable. Dans notre école, il y a des classes à doubles niveaux. Au début de cette année, certains parents ont remis en cause la répartition faite en juin, estimant que les choix faits par l'équipe enseignante n'étaient pas justifiés. Une mise au point s'impose donc : nous seuls décidons de ces répartitions. Nous seuls sommes aptes professionnellement à prendre les décisions qui s'imposent. Notre priorité reste la réussite dans les apprentissages, les autres critères sont secondaires, même s'ils sont pris en compte.

Un parent comprend nos critères de choix mais aimerait plus de transparence, communication aux familles ? Les critères sont : nombre de garçons/filles, autonome/peu autonome, caractère, personnalité, affinités (avec les camarades et parfois les enseignants)

- Vigipirate : L'accès aux locaux n'est plus possible pour les parents. Ils doivent laisser leurs enfants à la porte

de la classe, prendre rendez-vous avec l'enseignant pour discuter. Nous demandons aux parents de libérer les cours après avoir déposé ou récupéré leurs enfants. Nous devons fermer les portails pour la sécurité des enfants et certains parents se retrouvent coincés dans l'école et viennent perturber les classes pour que nous leur ouvrons le portail.

- Les cours commencent à 8h15 et à 13h45 (8h45 le mercredi). Les enfants en retard devront passer par la maternelle (le portail reste ouvert quelques minutes de plus). Les enseignantes qui s'occupent de leur classe ne peuvent pas les laisser seuls pour aller ouvrir aux retardataires, il en va de la sécurité des enfants. Si le portail de la maternelle est fermé, nous vous demandons de venir sonner à la porte de l'élémentaire et d'attendre car la directrice n'est pas toujours dans son bureau. La meilleure solution est d'être à l'heure.
- Péri-scolaire : nous attendons le rendez-vous avec Brice, Hélène et Joël BUESSLER pour discuter des animateurs, de la charte, de l'organisation des salles, des TAP (nous souhaiterions avoir le programme des activités), les élèves dans les couloirs, la responsabilité de chacun à 13h35. Possibilité de mettre en place une sonnerie différente de celle d'entrée en classe pour signaler aux élèves le passage du temps péri-scolaire au temps scolaire)

L'équipe enseignante a rencontré les animateurs lors de la pré rentrée mais la charte n'est toujours pas signée. Problème de planning des TAP : l'élève délégué signale qu'un jeudi soir, la salle de l'Arande n'était pas disponible pour la boxe alors que les enfants devaient y accéder. Ils ont fait l'aller retour pour rien.

Demande des enseignants d'avoir la liste des activités avec le nom des enfants inscrits dans chaque activité.

Comment faire du lien et de la communication avec le péri-scolaire ? annexe sur le site de l'école ?

En maternelle, une armoire doit être installée pour ranger tout le matériel péri-scolaire.

Mme SCHMID rappelle que les responsables d'animateurs et Mr BUESSLER sont conviés au conseil d'école.

Interventions des parents d'élèves.

- sécurité aux abords de l'école

Un parent souligne le problème des coussins berlinois : on peut passer largement à côté.

La police municipale doit passer à 15h30.

Une équipe de la police municipale tourne le matin sur toutes les écoles de St Julien.

La personne prévue de 8h à 8h30 pour assurer la sécurité aux abords de l'école n'a pas voulu ce poste.

- collation matinale à 10h proposée par les parents

Un projet est en train d'être monté par les parents avec la PMI en accord avec l'Éducation Nationale. Les parents demandent une participation financière ou des restes non utilisés de nourriture. Le projet serait commun à toute la commune. Mr Marx ne s'oppose pas à la montée d'un dossier pour ce projet.

- horaires de l'école

Certains parents de maternelle disent que l'on commence trop tôt.

Voici la proposition des parents de la liste indépendante : 8h30-11h45 et 14h-16h.

La liste FCPE refusera ces nouveaux horaires.

Mr Marx rappelle que toutes les écoles de St Julien doivent avoir les mêmes horaires sur la commune.

- natation scolaire

Tous les élèves n'ayant pas le Savoir nager en CM1 iront à la piscine cette année.

- escalade

Mme CARILLAT cherche un BE pour la remplacer afin que les enfants puissent bénéficier de cette activité.

Fin de séance à 20h45.